

SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PUBLIC : Toute personne volontaire pour s'engager dans la démarche de 1ère certification de secourisme en vue d'obtenir le certificat SST.

PRÉ-REQUIS : Aucun prérequis.

INTERVENANTS :

Formateur SST validé par l'INRS.

DURÉE : 14 heures soit 2 jours de formation.

Formation uniquement en présentiel.

HORAIRES : 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00.

DATES : Nous consulter

EFFECTIF : Minimum de 4 stagiaires et au maximum de 10 stagiaires.

LIEU : Nous consulter

MODALITÉS D'ACCÈS : Délai d'inscription 15 jours avant le début de formation.

COÛT DE LA FORMATION :

Intra 1 800 € / Inter 240 €

FINANCEMENT : Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

CERTIFICATION ET VALIDATION DE LA FORMATION :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail d'une durée de 24 mois et attestation de fin de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

ORNEODE FORMATION

48 rue Lazare Carnot – 61000 ALENCON

Tel : 02.33.31.00.66 / 06.40.71.14.80

E-mail : contact-formation@orneode.fr

N° Siret : 775 629 280 00659

Organisme de formation enregistré sous le n° 28610103861 auprès du préfet de la Région Normandie.

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Stéphanie PAIGNE

stephanie.paigne@competences-handicap.fr

Tel : 02 33 31 00 26

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

En fonction du contexte professionnel de chaque participant à la formation, accompagner le développement de sa capacité à :

- Intervenir face à un accident.
- Prévenir les risques professionnels sur son lieu de travail.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES AU COURS DE LA FORMATION :

Partie Prévention :

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Partie Secours :

- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter les secours.
- Secourir les victimes de manière appropriées selon la situation.

EVALUATION :

Epreuve certificative en fin de formation prévue par l'INRS d'après la grille de certification des compétences SST. Évaluation qui consiste en une mise en situation réaliste au cours de laquelle le stagiaire doit, à partir d'une situation donnée par le formateur, mettre en œuvre les gestes et attitudes appropriés à la situation. Le stagiaire doit être présent tout au long de la formation pour obtenir son certificat.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Développement d'une pédagogie active visant à impliquer le stagiaire tout au long de la formation.

Contextualisation de la formation : le formateur veille à ce que les compétences abordées soit contextualisées au milieu professionnel de chaque participant.

Alternance d'apports théoriques et de formation pratique permettant au stagiaire de percevoir son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail :

- 1/3 d'apports théoriques.
- 2/3 de mises en application des gestes de secours et d'exercices pratiques ou études de cas.

MATERIELS UTILISES :

Partie théorique :

Ordinateur, vidéo projecteur, diaporama, photos, paperboard, plan intervention SST.

Partie pratique :

Mannequin adulte, enfant, nourrisson avec masques individuels faciaux. Malette maquillage pour simulation plaie, brûlure, malaise).

Coupe tête montrant la libération des voies aériennes.

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) de formation et petit matériel (compresses, rasoir, etc.).

Solution désinfectante, couverture survie, coussins hémostatiques, gants latex, etc.

CONTENU DE LA FORMATION

Domaine de compétences 1 :

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

1- Connaître le cadre juridique de son intervention :

- Rôles et missions du SST dans et hors entreprise,
- La réglementation des SST.

2- Réaliser une protection adaptée :

- Signaux d'alerte aux populations,
- Les dangers persistants,
- Supprimer, isoler, soustraire la victime du danger.

3- Examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir :

- Reconnaître les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

4- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

5- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :

- - Les saignements abondants,
- - Les étouffements,
- - Ne réponds pas et ne respire pas : la réanimation cardio pulmonaire,
- - Ne réponds pas mais respire : la mise en position latérale de sécurité,
- - Les malaises,
- - Les brûlures,
- - Douleurs empêchant certains mouvements,
- - Les plaies qui ne saignent pas abondamment,
- - Les plaies simples.

Déterminer l'action à réaliser pour atteindre le résultat attendu.

Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée de l'INRS.

Vérifier par observation de la victime, de l'atteinte et de la persistance de l'action, ainsi que de l'évolution de l'état de la victime jusqu'à la prise en charge par les secours spécialisés.

Les risques spécifiques

Etudes des risques spécifiques de l'entreprise.

Domaine de compétences 2 :

Appliquer ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

6- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise.

7- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.

8- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Evaluation certificative en vue de l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.